



Committee/Comité :	Conseil de surveillance de la normalisation en vérification et certification	
Meeting Date: Date de la réunion :	le 12 février 2010	
Location/Lieu :	Bureaux de la CIBC, Toronto	
Chairman: Président de séance :	David Brown	
Attendees: Membres présents :	Cal Buss Phil Cowperthwaite (sans droit de vote) Brian Hunt Ken Krauss (sans droit de vote) Andrew Kriegler Marion MacDonald Bill McFetridge (en partie) Erik Peters Greg Shields (sans droit de vote) Ron Salole (sans droit de vote) Jim Sylph David Wilson	
Regrets/Excusé :	Mark White (sans droit de vote)	
Guests/Invité(e)s :	Bruce Winter Cameron McInnis Gary Hannaford Eric Turner Laural Ross	Vice-président du CNVC Commission des valeurs mobilières de l'Ontario Chef de la direction de l'Institute of Chartered Accountants of Manitoba ICCA Bureau du surintendant des institutions financières
Secretary/Secrétaire :	Jan Burns	

1. Remarques préliminaires du président

Le président souhaite la bienvenue à tous. Il présente ensuite Laural Ross, qui assiste à la réunion à titre de représentant du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) en remplacement de Mark White, qui ne peut être présent.

Il s'agit de la dernière réunion de Marion MacDonald et d'Erik Peters, dont le mandat à titre de membres du CSNVC se termine le 31 mars 2010. Le président les remercie pour leur engagement de longue date, et fait remarquer qu'ils sont au nombre des membres fondateurs, car ils se sont joints au CSNVC en 2003.

Le président indique également qu'il s'agit de la dernière réunion pour Ken Krauss, président du CNVC. David Brown remercie Ken Krauss de son appui, et souligne sa contribution au CSNVC dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre d'une nouvelle orientation stratégique.

2. Procès-verbal de la réunion du 17 décembre 2009

Le procès-verbal de la réunion tenue le 17 décembre 2009 est approuvé sans modification.

3. Comptes rendus

A. Conseil des normes de vérification et de certification (CNVC)

Ken Krauss présente un aperçu des activités du CNVC depuis la dernière réunion du CSNVC en décembre 2009. Comme l'International Auditing and Assurance Standards Board (IAASB) ne se réunit pas avant mars 2010, la réunion du CNVC tenue en janvier 2010 a porté essentiellement sur les initiatives et les projets canadiens.

Ken Krauss fait le point sur les grands projets canadiens suivants :

- **Normes de la série 7000 du *Manuel de l'ICCA – Certification*.** Les normes de la série 7000 constituent la priorité du Groupe consultatif sur la réglementation des valeurs mobilières, comité permanent du CNVC qui a pour mandat d'apporter son aide au CNVC pour toutes les questions relatives à la réglementation des valeurs mobilières. Plusieurs normes de cette série présentent un intérêt particulier pour le CSNVC, car elles imposent aux experts-comptables des exigences («ne doit pas») qui, selon certaines parties prenantes, risquent d'empêcher la libre circulation de l'information entre les auditeurs et les autres parties. Lors de sa réunion de janvier, le CNVC a étudié la possibilité d'entreprendre un projet de révision de la série 7000. Ken Krauss passe en revue quelques-uns des principaux arguments pour et contre l'amorce du projet à ce moment-là, arguments qui ont été examinés avec soin par le CNVC. Le CNVC est parvenu à la conclusion qu'il n'entamera pas le projet cette année, car il doit attendre certains renseignements importants concernant les changements apportés aux normes d'audit (notamment l'ISA ou la NCA 720, *Responsabilités de l'auditeur concernant les autres informations présentées dans des documents contenant des états financiers audités*, les normes concernant les missions d'examen et les normes internationales visant les informations pro forma). De plus, il a indiqué que, étant donné la multitude de changements importants apportés aux normes en vue de l'adoption des Normes internationales d'audit (ISA) à titre de Normes canadiennes d'audit (NCA) et de l'adoption des IFRS au Canada, l'apport de changements dans les normes de la série 7000 pourrait être accablant pour les auditeurs et les sociétés ouvertes.

Ken Krauss ajoute toutefois que le projet de révision de la série 7000 ne peut être reporté indéfiniment. Par conséquent, le CNVC a demandé que le Groupe consultatif sur la réglementation des valeurs mobilières discute de la division des chapitres de la série 7000 en groupes et de l'identification des événements ou des circonstances indiquant quand la révision des chapitres des divers groupes devrait commencer. Il précise aussi qu'il se peut que des décisions prises

ultérieurement par les autorités de réglementation à l'égard de certaines questions aient des répercussions sur la révision de la série 7000. Le président du CNVC continuera de tenir le CSNVC informé de l'évolution du dossier.

Cameron McInnis indique que la série 7000 présente actuellement quelques problèmes de cohérence avec la réglementation des valeurs mobilières, problèmes que le Groupe consultatif sur la réglementation des valeurs mobilières et le CNVC souhaiteront peut-être corriger à court terme.

- **Prise de position conjointe (PPC) du CNVC et de l'Association du Barreau canadien (ABC).** Bruce Winter mentionne que l'International Accounting Standards Board (IASB) a publié, au début de janvier 2010, un exposé-sondage portant sur certaines modifications qu'il prévoit apporter à l'IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*, norme comptable qui s'applique à la comptabilisation et à l'évaluation des réclamations. Les modifications proposées sont sensiblement différentes de celles qui étaient prévues au début du projet conjoint du CNVC et de l'ABC visant la révision de la PPC. Le groupe de travail a donc recommandé l'adoption d'une approche différente dans le cadre de ce projet, ce que le CNVC a accepté. Puisque les préparateurs d'états financiers, les auditeurs et les avocats ont besoin d'indications le plus tôt possible pour la présentation de l'information financière selon les IFRS existantes, la nouvelle approche prévoit, entre autres, l'élaboration par le groupe de travail d'une note d'orientation concernant la certification et les services connexes (NOV) qui visera à fournir des indications temporaires fondées sur la PPC existante pour les audits d'états financiers préparés selon les IFRS et notamment, selon l'IAS 37 actuelle. De plus, les travaux se poursuivront, en collaboration avec l'ABC, pour l'élaboration d'une PPC révisée qui traitera des états financiers préparés selon l'IAS 37 révisée. Ainsi, l'ABC aura le temps de comprendre les nouvelles exigences comptables et d'examiner comment les avocats pourront aider les auditeurs à obtenir les éléments probants dont ils ont besoin pour la comptabilisation des réclamations dans les états financiers établis selon les IFRS. En conséquence, la PPC révisée pourrait n'être prête qu'un an après la date initialement prévue, soit en août 2011 au lieu de 2010. Le groupe de travail en a discuté avec l'ABC, et cette dernière étudie ce qu'implique l'élaboration d'une note d'orientation au regard de sa propre procédure officielle. Le CNVC a demandé au groupe de travail de présenter un projet de NOV à la réunion de mars du CNVC. Lors de cette réunion, le CNVC décidera s'il y a lieu ou non de publier un exposé-sondage sur ce projet de NOV.
- **Bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2010.** Le point est fait sur les difficultés techniques que pose le passage aux nouvelles normes de comptabilité et d'audit, et particulièrement celles qui s'appliquent aux états financiers de 2011 préparés selon les IFRS et selon les nouvelles Normes comptables pour les entreprises à capital fermé.
- **Rapport sur les contrôles d'une société de services.** La norme canadienne de missions de certification en projet remplacerait le chapitre 5970, «Rapport du vérificateur sur les contrôles d'un organisme de services», et la NOV-42, *Organismes de services ayant recours à d'autres organismes de services*. Ce projet de norme est fondé sur un *Statement on Standards for Assurance*

Engagements (SSAE) récemment élaboré par l'AICPA, qui est lui-même fondé sur la nouvelle ISAE 3402. Si la norme proposée est approuvée, elle s'appliquera aux rapports des auditeurs des sociétés de services portant sur les périodes closes à compter du 15 décembre 2011.

B. Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF)

Laural Ross fait le point sur les principaux éléments d'audit qui intéressent le BSIF.

- En tant que membre du sous-groupe d'audit du Comité de Bâle, le BSIF a reçu, aux fins d'examen, quatre documents de recherche concernant la perception des utilisateurs sur le rapport type de l'auditeur. On a demandé au sous-groupe d'audit d'en discuter et de communiquer certains points au Consultative Advisory Group (CAG) de l'IAASB avant sa réunion de mars, au cours de laquelle il sera question de l'opportunité de prendre des mesures à l'égard des principales observations émises dans le document de recherche.
- Le groupe de travail du CNVC (auprès duquel le BSIF est un observateur) s'est réuni en janvier pour discuter des indications sur l'audit des avantages sociaux futurs (NOV-29) et l'audit des passifs des polices des entreprises d'assurances (NOV-43). On prévoit la combinaison des indications et leur publication en septembre 2010. Si la publication n'a pas lieu en septembre, comme prévu, le BSIF pourrait envisager la publication d'indications exigeant des auditeurs qu'ils suivent les indications existantes.
- En octobre 2009, le BSIF a publié une version provisoire de son préavis sur le passage des entités fédérales aux IFRS. La période de commentaires a pris fin le 31 décembre 2009. Les commentaires reçus n'ont provoqué aucune surprise : les entités fédérales demandent d'autres exemptions transitoires concernant les capitaux propres et l'adoption anticipée de certaines IFRS clés. Le BSIF publiera la version définitive de son préavis à la fin de mars 2010, et indiquera probablement que, plutôt que d'interdire catégoriquement l'adoption anticipée, il examinera les IFRS une par une, lorsqu'elles auront été finalisées, afin de déterminer si l'adoption anticipée sera permise.

C. Conseil des normes internationales d'audit et d'assurance (IAASB)

Phil Cowperthwaite indique que l'IAASB ne s'est pas réuni depuis la dernière réunion du CSNVC. Toutefois, la planification stratégique de l'IAASB pour la période 2012–2014 est commencée, et Phil Cowperthwaite fait un survol des thèmes que contiendra le plan. Un sondage en ligne portant sur le plan sera mené auprès des parties prenantes à la fin de mars 2010, et les résultats devraient être présentés à la réunion de l'IAASB prévue en septembre 2010. Phil Cowperthwaite souligne également que l'auditabilité de certains éléments des modifications qu'il est proposé d'apporter aux IFRS soulève quelques préoccupations que l'IAASB s'efforcera de résoudre avec l'IASB.

D. Conseil canadien sur la reddition de comptes (CCRC)

Brian Hunt annonce que le prochain rapport public du Conseil canadien sur la reddition de comptes sera publié à la mi-mars 2010. Il dit que ce rapport sera axé sur la qualité des audits, et en particulier sur ce que les cabinets d'experts-comptables et les comités d'audit peuvent faire pour améliorer la

qualité des audits. Brian Hunt mentionne que le CCRC est préoccupé par la baisse de 4 à 5 % des honoraires d'audit, qui sera d'ailleurs commentée dans le rapport public.

Brian Hunt indique aussi que le CCRC assume un rôle de leader au sein de l'International Forum of Independent Audit Regulators (IFIAR) et tente d'établir un dialogue sur les moyens de rehausser la qualité de l'audit avec les cabinets qui ne sont pas «strictement canadiens» (c'est-à-dire les cabinets comptables internationaux), car ceux-ci sont confrontés aux mêmes types de défis que les cabinets canadiens.

E. Public Interest Oversight Board (PIOB)

David Brown indique que le PIOB ne s'est pas réuni depuis la dernière réunion du CSNVC en décembre. Cependant, l'examen des résultats de l'autoévaluation est en cours. Le groupe de surveillance qui supervise ce processus est chargé d'évaluer si la réforme de l'International Federation of Accountants (IFAC) donne des résultats et s'il convient de la poursuivre. Un rapport sera publié pour consultation publique à la fin de 2010. La prochaine réunion du PIOB est prévue à la fin de mars 2010.

F. Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) et Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (CVMO)

Cameron McInnis indique que le comité permanent sur la comptabilité, l'audit et l'information financière de l'Organisation internationale des commissions de valeurs (OICV) ne s'est pas réuni depuis la dernière réunion du CSNVC. Il dit que l'OICV travaille actuellement à sa réponse au document de consultation de l'IAASB concernant un projet de norme sur l'audit des instruments financiers complexes.

De plus, il mentionne que le personnel de la CVMO a réalisé une étude pour évaluer l'étendue et la qualité des informations relatives à la transition aux IFRS fournies par les émetteurs à la lumière de l'Avis 52-320 du personnel des ACVM, *Information sur les modifications prévues aux conventions comptables découlant du passage aux Normes internationales d'information financière*. Des 106 émetteurs assujettis visés par l'étude, 60 % ont parlé d'un plan de passage aux IFRS (parfois en employant des formules générales toutes faites), alors que les 40 % restants n'ont fourni aucune information concernant la transition. Dans l'ensemble, les résultats de cet examen tendent à indiquer que les émetteurs assujettis ne traitent pas adéquatement, dans leur rapport de gestion, des éléments clés de leur plan de transition vers les IFRS, ni des progrès qu'ils ont accomplis en vue de sa réalisation. Il ajoute que, bien que la CVMO autorise l'adoption anticipée des IFRS, les entreprises ayant opté pour cette avenue sont peu nombreuses jusqu'à présent cette année.

4. Compte rendu du Comité des nominations du CSNVC

Andrew Kriegler, président du Comité des nominations, présente le rapport et les recommandations au nom du Comité.

A. CNVC

Le CSNVC approuve à l'unanimité la nomination de Mark Davies (associé, KPMG) à titre de vice-président du CNVC pour un mandat de deux ans allant du 1^{er} avril 2010 au 31 mars 2012.

Le CSNVC approuve à l'unanimité le renouvellement du mandat de Judy Ferguson (vérificatrice provinciale adjointe de la Saskatchewan) pour une période de trois ans allant du 1^{er} avril 2010 au 31 mars 2013.

Le CSNVC approuve à l'unanimité la nomination des membres suivants du CNVC pour des mandats de trois ans allant du 1^{er} avril 2010 au 31 mars 2013 :

- Carol Bellringer (vérificatrice générale, Manitoba);
- Andrew Macartney (associé, Deloitte);
- Alan Reynolds (vice-président, bureau national, Vérification interne, CIBC) (Andrew Kriegler s'abstient de voter);
- Darrell Jensen (associé, E&Y) (Jim Sylph s'abstient de voter).

Le CSNVC examine le document d'analyse de la composition du CNVC et conclut que la distribution est bien décrite et qu'aucun changement ou ajustement n'est nécessaire.

Autoévaluation du CNVC

Le CSNVC reçoit et analyse le rapport sur les résultats généraux de l'autoévaluation 2009 du CNVC.

B. CSNVC

Andrew Kriegler distribue une biographie de David Rattray, FCGA, associé délégué au Centre de Gestion Publique, et présente le point de vue du Comité des nominations sur la candidature de David Rattray comme éventuel remplaçant de l'un des deux membres du CSNVC dont le mandat se termine le 31 mars 2010. Le CSNVC approuve à l'unanimité la nomination de David Rattray en tant que nouveau membre du CSNVC pour un mandat de trois ans allant du 1^{er} avril 2010 au 31 mars 2013.

Le CSNVC discute également des modifications proposées par le Comité des nominations concernant l'augmentation de la taille et la composition du CSNVC. Ce dernier approuve à l'unanimité l'augmentation de ses effectifs et les modifications proposées des paragraphes 19, 24 et 25 de la section intitulée «Composition et droits de vote» de son mandat. Le nouveau libellé est indiqué ci-après :

«Composition et droits de vote

19. Le CSNVC comprend normalement, sauf lorsque des sièges sont temporairement vacants, au moins treize et au plus dix-sept membres bénévoles ayant droit de vote, qui sont répartis comme suit :
 - a) un président dont le mandat de trois ans est renouvelable une fois;

- b) les quatre membres dont il est question au paragraphe 24;
- c) huit à douze autres membres, dont le mandat normal de trois ans (sous réserve des dispositions du paragraphe 22 ci-dessous) est renouvelable une fois, sur recommandation du Comité des nominations.

À la discrétion du président, un vice-président dont le mandat de trois ans peut être renouvelé une fois, peut être nommé parmi les membres susmentionnés.

24. Les organisations suivantes sont particulièrement invitées à nommer un membre ayant droit de vote au CSNVC, de façon à ce que chacune d'entre elles ait normalement un représentant au CSNVC :
- a) les Autorités canadiennes en valeurs mobilières;
 - b) le Bureau du surintendant des institutions financières;
 - c) le Conseil canadien sur la reddition de comptes;
 - d) le Public Interest Oversight Board, pourvu que le représentant réside au Canada.

Chacun de ces représentants demeure membre du CSNVC jusqu'à ce que son organisation nomme une personne différente.

25. Relativement à l'alinéa 24 d), si plus d'un membre du PIOB réside au Canada, le Comité des nominations recommande l'une de ces personnes pour représenter le PIOB au CSNVC.»

On demande au Comité des nominations de se pencher sur la question de la nomination d'un vice-président pour le CSNVC.

Autoévaluation du CSNVC

Le CSNVC demande que soit commencée la préparation d'un sondage d'autoévaluation à l'aide d'une application Web. Ce sondage doit être rempli par tous les membres du CSNVC au printemps 2010.

5. Plan stratégique du CNVC

Bruce Winter fait le point sur le plan stratégique du CNVC pour la période 2010-2013. La version préliminaire de l'appel à commentaires distribuée en vue de cette réunion n'a pas encore été examinée par le CNVC : elle le sera à la réunion du CNVC qui aura lieu en mars 2010. Une fois que le CNVC aura passé en revue et modifié le document, une version avec suivi des modifications sera distribuée aux membres du CSNVC aux fins d'examen. Bruce Winter indique que le CNVC a envisagé de retarder l'élaboration de son nouveau plan stratégique de manière à ce qu'il soit établi en même temps que le plan de l'IAASB et que les périodes couvertes coïncident. Toutefois, le CNVC a conclu qu'il était préférable de préparer un plan canadien et d'y apporter les ajustements appropriés, au besoin, une fois le plan stratégique de l'IAASB disponible.

Les membres du CSNVC commentent la version préliminaire de l'appel à commentaires. Ils conviennent que le CNVC doit maintenir la taille et les ressources nécessaires afin de conserver une voix forte sur la scène nationale, ce qui contribue à consolider son influence au niveau international.

On prévoit que l'appel à commentaires sera soumis aux commentaires des parties prenantes en avril 2010 et que la version définitive du document sera présentée au CNVC pour approbation à l'automne.

6. Indépendance

Sont discutés les comptes rendus des observateurs du CSNVC aux deux dernières réunions du Groupe de travail sur l'indépendance.

[Gary Hannaford et Bill McFetridge se joignent à la réunion par conférence téléphonique.]

Gary Hannaford, président du Comité sur la confiance du public du Conseil des directeurs généraux et président du Groupe de travail sur l'indépendance (GTI) se joint à la réunion par conférence téléphonique pour informer le CSNVC des activités du GTI depuis la dernière réunion du CSNVC. Il indique que deux réunions ont eu lieu pendant cette période : l'une par conférence téléphonique et l'autre en personne. Ces réunions portaient essentiellement sur un projet de document de consultation qui sera distribué aux parties prenantes pour commentaires avant la préparation d'un exposé-sondage (ES) qui sera publié à la fin de 2010 ou au début de 2011. Il ajoute que des représentants du GTI et du comité permanent des chefs comptables des ACVM ont discuté, lors d'une conférence téléphonique, de diverses possibilités concernant la question de l'exemption liée au seuil. Il précise que les chefs comptables ne sont pas parvenus à un consensus. Après la réunion, le comité permanent des chefs comptables des ACVM a fourni certaines statistiques sur la capitalisation boursière afin d'aider le GTI à résoudre la question de l'exemption liée au seuil. Le GTI tentera de distribuer le document de consultation vers la fin de mars 2010.

Le CSNVC discute des questions liées à la rotation des associés et d'un éventuel processus accéléré à cet égard (retirer la question de la rotation des associés de la consultation générale portant sur l'ensemble des points, et la soumettre séparément pour commentaires). Il suggère que, pour tenir compte des petits et moyens cabinets, le GTI mène deux consultations distinctes, à savoir un exposé-sondage sur la rotation des associés et un document de consultation sur les autres points. L'exposé-sondage et le document de consultation pourraient être publiés simultanément, mais il faudrait accorder une attention particulière à la question de la rotation des associés, car il s'agira de la seule occasion de tenir une consultation à cet égard. Le CSNVC recommande également que, dans l'éventualité où le GTI décidait de procéder de cette manière, celui-ci devrait s'assurer de recevoir les commentaires officiels des autorités de réglementation.

Gary Hannaford mentionne qu'il a invité l'Association des comptables généraux accrédités (CGA) et les

comptables en management accrédités (CMA) à nommer un observateur aux réunions du GTI. Il ajoute que ces invitations ont été acceptées.

[Gary Hannaford et Bill McFetridge quittent la réunion.]

7. Séance à huis clos et clôture de la réunion

Les membres du CSNVC tiennent une séance à huis clos avant la clôture de la réunion.

8. Date de la prochaine réunion

La prochaine réunion du CSNVC aura lieu le 18 mai 2010 dans les bureaux du Bureau du surintendant des institutions financières à Toronto.

David Brown, président

Jan Burns, secrétaire